

FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES**Bébé Nageur 2022 - 2023****Enfants de 6 Mois et 5 ans****L'ENFANT**

Nom Prénom

Sexe M F Né(e) le Nationalité.....

Adresse

Code postal Ville Tel. mobile/domicile.....

En cas d'urgence, prévenir Tel. mobile/travail

REPRESENTANT LEGAL

Nom Prénom Lien de parenté.....

Adresse (si différente de ci-dessus).....

Code postal Ville

Tel. domicile Tel. mobile

Email (obligatoire)

Autorisation de soins : j'autorise les responsables du centre aquatique à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

Signature obligatoire pour l'autorisation de soins**Réservé à l'administration**

Piscine de :

Créneau retenu :

Tarif appliqué :

Autorisation de droit à l'image

Mode de règlement Espèces CB Chèque bancaire**AUTORISATION**

Je soussigné(e),, certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur du centre aquatique et accepté le Règlement spécifique de l'activité (voir au dos).

Accepte de recevoir des informations de la part d'Est Ensemble.

Fait à.....le.....,

Inscrit par.....le.....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

ELEMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription abonnement activité complétée
- Copie justificative de domicile (téléphone, électricité) datant de moins de 3 mois
- Attestation de quotient familial 2022 délivrée par la ville pour les habitants de Noisy
- Copie pièce d'identité de l'enfant et des parents
- Copie du livret de famille
- Attestation d'aptitude physique ou certificat médical
- Copie des vaccins à jour obligatoire (carnet de santé)
- Photo d'identité de l'enfant
- Autorisation de droit à l'image

Tarif annuel : Tarif Est Ensemble 150,00€
Hors territoire 210,00€
Tarif réduit 120,00€

La grille tarifaire applicable en fonction du quotient familial pour les habitants de Bondy, Noisy-Le-Sec et Bobigny est consultable sur le site internet Est Ensemble.

* Pour les personnes bénéficiant d'un tarif réduit Est Ensemble - étudiants, familles nombreuses, personnes retraitées, chômeurs inscrits à Pôle emploi, bénéficiaires des minima sociaux (RSA, AAH et ASS), personnes handicap (taux d'incapacité d'au moins 80%), merci de bien vouloir fournir une copie des justificatifs concernés

1- Programme

L'activité est programmée par l'établissement sur la saison scolaire, du mois de septembre au mois de juin suivant. Les dates de début et de fin des périodes sont indiquées à l'accueil de l'établissement. **Il y est précisé également que pendant les vacances scolaires et jours fériés les cours n'auront pas lieu.**

L'inscription au programme permet de participer à une séance hebdomadaire sur la période d'abonnement et dans le créneau en fonction de l'âge de l'enfant.

2- Conditions de participation au programme

Pour l'activité bébé-nageur et jardin aquatique, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte majeur responsable. Les deux parents sont autorisés à participer au cours. En cas de contraintes sanitaires, l'établissement peut modifier les conditions d'accès.

Un adulte ne peut prendre en charge qu'un seul enfant. Un troisième adulte de plus de 18 ans peut également participer à l'activité en fonction de la fréquentation, moyennant l'acquiescement d'un simple droit d'entrée activité au tarif suivant :

4,00€ - résidents du territoire

7,00€ -résidents hors territoire

L'accès à un troisième adulte pendant les cours n'est pas autorisé dans les piscines citées ci-dessous :

- **Piscine Tournesol et Michel Beaufort à Bondy**
- **Piscine Edouard Herriot à Noisy-Le-Sec**
- **Piscine Jean Guimier à Romainville**

Pour toute activité, les participants se changent dans les vestiaires. Les enfants participant à l'activité bébé-nageur peuvent être changés au bord du bassin sur les matelas à langer mis à disposition. Leurs chaussures sont remises aux vestiaires. Ils sont en outre équipés d'une couche de bain s'ils ne sont pas propres.

3- Accès au bassin

Le passage à l'accueil est obligatoire avant le début de l'activité, afin d'y récupérer la contremarque permettant la participation au programme si participation à la séance (accès autorisé en fonction des places disponibles). Pour les inscriptions annuelles, un badge vous sera remis permettant l'accès, celui-ci doit être présenté à chaque séance.

L'accès au bassin ne peut se faire qu'en tenue de bain conforme à l'affichage à l'accueil de l'établissement et consultable sur le site internet Est Ensemble. L'accès aux vestiaires est autorisé 15mn avant le début de l'activité.

4- Tarifs

La grille tarifaire des piscines du territoire est votée par le Conseil Territorial. Les tarifs sont affichés et disponibles à l'accueil de l'établissement et sur le site Internet Est Ensemble.

5- Modification/ Annulation d'un programme

• Du fait de l'établissement

L'établissement peut être contraint de modifier un élément essentiel du programme ou de l'annuler :

- En raison d'événements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables,
- En raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants.

L'établissement informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution.

Durant le programme, celui-ci peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

• De votre fait

Toute notification d'annulation ou de modification d'un programme à venir, ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être adressée par courrier à Est Ensemble.

Les conditions de remboursement sont définies par délibération du Conseil territorial. Aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de raison médicale. L'établissement n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

6- Assurance

• Assurance incluse

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par Est Ensemble pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos programmes, et dont vous pourriez être déclaré responsable, exclusivement pendant les temps d'activités du programme sur lequel vous êtes inscrit.

• Assurance non incluse

> Assurance Accidents Corporels : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, et en application de son devoir d'information, l'équipement vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou d'invalidité, et de la compléter individuellement à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

Si vous avez souscrit des garanties complémentaires, et que vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de réaliser les démarches auprès de votre assureur.

7- Règlement Intérieur

Votre accès aux sites d'activités de l'équipement et à leurs programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site d'activités et consultable sur le site internet Est Ensemble. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'établissement. A défaut, l'établissement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre. **Le remplacement du badge perdu sera facturé 1,50€.**

8- Matériel

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un programme, la responsabilité de l'établissement ne pouvant être recherchée à ce titre.

9- Relations pratiquants

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter le personnel d'encadrement de l'établissement. Il ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'évènement concerné, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

10- Informatique

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse de l'établissement. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.

PISCINE :

ACTIVITE :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE VALABLE SUR L'ENSEMBLE DES PISCINES DU TERRITOIRE EST ENSEMBLE

IDENTITE

Nom.....Prénom.....
 Responsable légal de l'enfant.....
 Adresse.....
 Code postalCommune.....
 Téléphone.....

Répondez aux questions par OUI ou NON *

OUI **NON**

Durant les 12 derniers mois

1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel, ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Avez-vous été hospitalisé une journée ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A ce jour

8) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*** Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du pratiquant**

Toutes les réponses au questionnaire donne lieu à une réponse négative, dans le cas contraire vous devez fournir un certificat médical.

Je déclare que je / mon enfant (rayer la mention inutile) ne présente pas de contre-indication médicale pour participer à l'activité proposées par Est Ensemble, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de cette activité.

Je m'engage à informer l'établissement en cas de problème médical survenant en cours de saison et pouvant avoir une incidence lors de la pratique d'activité physique.

Cette attestation est valable pour l'ensemble de la saison 2022 - 2023. A la fin de sa période de validité, je déciderai, ou non, de la renouveler à la suite d'un examen médical.

Date / /

Signature (Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »)

Dans le cadre de ses missions de service public, Est Ensemble édite ou publie des contenus sur des supports de communication imprimés (magazines, affiches, brochures, dépliants, flyers, banderoles, newsletters, expositions...) et des supports de communication digitale (sites web, réseaux sociaux, newsletters, mails...). Afin que ces supports reflètent de manière la plus fidèle possible la réalité du territoire et de ses habitants et usagers, il est notamment fait appel à la photographie ou à la captation vidéo.

**L'image de votre enfant est susceptible d'apparaître sur une ou plusieurs photographies/vidéos.
Votre accord express nous est indispensable pour la/les publier.**

Lieu d'inscription (conservatoire, piscine, autre...) : _____

Année scolaire : _____

Autorisation

Je soussigné(e) (Prénom NOM) _____

représentant(e) légal(e) du mineur (Prénom NOM) _____

né(e) le _____

autorise Est Ensemble ses partenaires ¹

à publier la/les photos/vidéos le/la représentant issues de reportages effectués au cours de l'année scolaire, sur l'ensemble de ses/leurs supports de communication, pour une durée de 2 ans ou jusqu'à la majorité de mon enfant si celle-ci devait intervenir la première.

Mes coordonnées

Adresse postale : _____

Adresse mail : _____ Téléphone : _____

J'accepte que les informations recueillies à partir de ce formulaire fassent l'objet d'un traitement informatique de la part d'Est Ensemble. Conformément à la loi, j'ai noté que je disposais, ainsi que mon enfant dès sa majorité, d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me/nous concernent en écrivant à communication@est-ensemble.fr.

Fait à _____ le _____

Signature

¹ Uniquement dans le cadre de missions de service public et à l'exclusion de tout usage commercial (ex. : mairies du territoire)